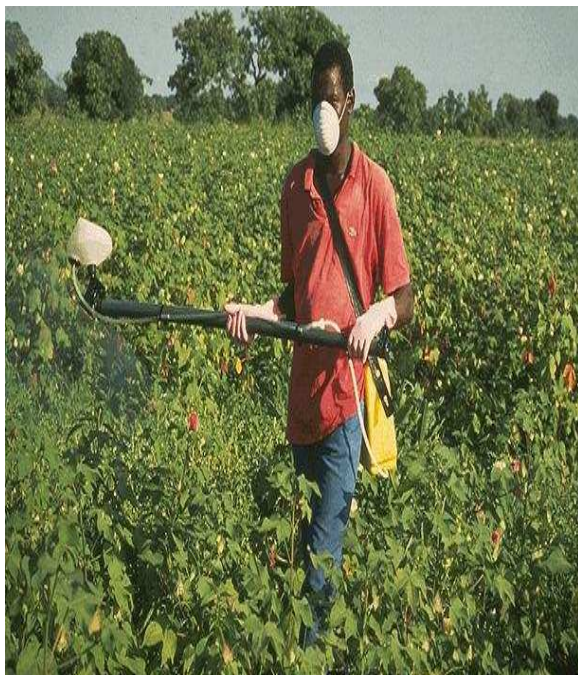




Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles

PLANIFICATION DES ACTIVITES DE LA FILIERE COTON

Hôtel IBIS -Plateau : 23-25 août 2004



RAPPORT

DECEMBRE 2004

Investir pour le Futur -Anticiper- Innover

Organisme reconnu d'utilité publique, chargé du financement des programmes de recherche agronomique et forestière, de conseil et d'appui aux organisations professionnelles agricoles.
Siège : ABIDJAN. 01 B.P. 3726 Abidjan 01. Tél. : (225) 22 52 81 81/82. Fax : (225) 22 52 81 87

I- INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de travail, le FIRCA a décidé d'organiser une concertation en vue de procéder à la planification des activités de la filière Coton, par la méthode participative par objectif (PPO) ou méthode ZOPP.

A cet effet et en étroite collaboration avec les acteurs de la filière, il a organisé un atelier de planification du 23 au 25 août 2004 à l'Hôtel IBIS- Plateau à Abidjan.

Le présent rapport rend compte de la méthodologie de travail utilisée, du déroulement de l'atelier et des résultats obtenus.

II- METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'outil de planification utilisé est la méthode ZOPP ou méthode de Planification des Projets par Objectifs (PPO), avec une adaptation des étapes au contexte particulier des objectifs recherchés par le FIRCA. C'est une méthode participative basée sur les principes de la causalité et du travail en groupes pluridisciplinaires, faisant intervenir dans la réflexion, les personnes ressources directement ou indirectement concernées par le projet.

Ainsi, sous la conduite d'une équipe de consultants/modérateurs du Cabinet BERGAIN SARL, les participants à l'atelier ont réalisé les différentes étapes suivantes :

- Identification des acteurs de la filière ;
- Analyse des problèmes des producteurs de coton en Côte d'Ivoire ;
- Analyse des objectifs ;
- Elaboration du Cadre Logique, à travers :
 - La définition de l'Objectif Global ;
 - La définition des Objectifs Spécifiques ;
 - La définition des Résultats attendus pour chaque Objectif Spécifique ;
 - L'identification des Activités à mener pour atteindre chaque Résultat ;
 - La formulation des Indicateurs Objectivement Vérifiables ;
 - La Sélection des actions-projets pour les deux années à venir ;
 - La rédaction des fiches-projets à partir des actions-projets sélectionnées.

Les travaux se sont déroulés alternativement en séance plénières et en groupes de travail.

III- LES PARTICIPANTS

Les participants à l'atelier étaient au nombre de 24 personnes, représentant 15 structures réparties comme suit :

N°	STRUCTURES	Nombre de représentants
Producteurs et Opérateurs		
1	URECOS – CI	4
2	UCAP-CI	1
3	UICOOPAG	2
4	UCODA-CI	1
	S/Total	8
Sociétés Agro-Industrielles		
5	LCCI- SA	1
6	CIDT	1
	S/Total	2
Structures de Gestion de la Filière		
7	INTERCOTON	1
8	ARECA	1
9	APROCOT-CI	1
	S/Total	3
Structures de Recherche et de Conseil / Projets		
10	CNRA	3
11	ANADER	1
	S/Total	4
Administration et Structures Etatiques		
12	BNETD	2
13	MINAGRI	2
14	MRS	1
	S/Total	5
FIRCA		
15	FIRCA	2
	S/Total	2
TOTAL		24

La modération de l'atelier de planification, a été assurée par Messieurs, TOURE Moussa et COULIBALY Abdoulaye du Cabinet BERGAIN SARL.

IV- RESULTATS DE L'ATELIER

Les résultats obtenus sont présentés dans l'ordre chronologique de déroulement de l'atelier.

4.1. Identification et analyse des acteurs de la filière

L'atelier a identifié, outre le FIRCA, 48 acteurs repartis dans 09 catégories, comme suit :

- Producteurs
- Structures de Recherche
- Etat
- Egreneurs
- Industriels de la transformation
- Structures de Conseil agricole
- Fournisseurs intrants & matériel agricole
- Structures de financement
- Autres opérateurs (transporteurs, artisans, commerçants etc.)

4.2. Analyse des problèmes

Il s'agit d'une étape d'identification qui a porté sur l'ensemble de l'environnement des producteurs, c'est-à-dire, les problèmes des exploitants agricoles individuels, des industriels ; ceux de leurs organisations professionnelles et les problèmes liés à l'environnement externe dans lequel ils évoluent. Cette analyse a permis d'identifier des liaisons logiques de causes à effets entre les différents problèmes.

Le problème central identifié est le suivant :

« Le faible revenu des producteurs »

Les causes directes de ce **faible revenu des producteurs** sont :

- La mauvaise organisation de la filière
- Le prix d'achat bas du coton
- L'insuffisance de financement
- La baisse de la production (en quantité et en qualité)

Pour chacune de ces causes directes, les participants ont poursuivi l'analyse pour identifier au total 14 sous-causes concernant respectivement :

- « **La mauvaise organisation de la filière** », deux principales sous-causes qui sont :
 - La non application de la réglementation
 - Le dysfonctionnement du réseau coopératif
- « **Le prix d'achat du coton est bas** », trois principales sous-causes qui sont :
 - Le prix mondial bas du coton fibre
 - Les charges élevées de la filière
 - Les coûts de production élevés
- « **L'insuffisance de financement** », cinq principales sous-causes qui sont :
 - L'insuffisance de l'appui institutionnel à la recherche
 - L'absence de garantie de financement des intrants

- Le taux d'impayés élevés
 - La méconnaissance des sources de financement
 - L'inexistence de structures de crédits agricoles
- « **La baisse de la production** », quatre principales sous-causes qui sont :
 - La réduction des surfaces cotonnières
 - La baisse des rendements
 - Les mauvaises conditions de stockage du coton graine
 - Le mauvais état des routes

Le principal effet ou conséquence du « **faible revenu des producteurs** » est :

« **La filière cotonnière en Côte d'Ivoire est en difficulté** »

4.3. Analyse des objectifs

L'analyse des objectifs consiste à décrire, à partir des problèmes identifiés, les situations futures souhaitées et réalistes, après résolution des problèmes. Ces situations futures sont appelées Objectifs. L'analyse des objectifs permet de réaliser la hiérarchie des objectifs ou arbre des objectifs.

Ainsi, l'objectif principal correspondant au problème central identifié par les acteurs présents de la filière Coton, a été formulé comme suit¹ :

« **Les revenus des producteurs sont améliorés** »

La réalisation de cet objectif passe par la réalisation des principaux sous-objectifs suivants :

- La filière est mieux organisée
- Le prix d'achat du coton est rémunérateur
- Le financement est assuré
- La production du coton est améliorée en quantité et en qualité

Pour chacun de ses objectifs intermédiaires, l'atelier a également identifié la chaîne des sous-objectifs. Ainsi, pour :

- « **La filière est mieux organisée** », deux (2) sous-objectifs :
 - La réglementation est effectivement appliquée
 - Bon fonctionnement du réseau coopératif
- « **Le prix d'achat du coton est rémunérateur** », trois (3) sous-objectifs :
 - Le coton fibre est compétitif
 - Les charges de la filière ont baissé
 - Les coûts de production ont baissé
- « **Le financement est assuré** », cinq (5) sous-objectifs :
 - Un appui institutionnel conséquent est apporté à la recherche
 - Un fonds de garantie de financement des intrants est créé
 - Le taux d'impayés est réduit

¹ Cette formulation de l'objectif est la description de la situation future atteinte après résolution des problèmes. Les activités identifiées dans les chapitres suivants devant permettre de l'atteindre.

- Les sources de financement sont connues
- Les structures de crédits agricoles existent et sont opérationnelles
- « **La production du coton est améliorée en quantité et en qualité** », quatre (4) sous-objectifs :
 - Les surfaces cultivées augmentent
 - Les rendements sont améliorés
 - Le coton est stocké dans de bonnes conditions
 - L'état des routes est bon

4.4. Choix des alternatives de programmes

L'arbre global de l'analyse des objectifs (présenté en annexe) a servi de base pour le choix des objectifs qui pourront être poursuivis par le FIRCA, dans le cadre de ses missions et pour l'élaboration de son « cadre logique d'intervention ».

Les autres objectifs qui n'ont pas été retenus, parce que ne rentrant pas dans les domaines de responsabilité du FIRCA, figurent néanmoins dans le schéma de planification, comme facteurs externes, dont la réalisation est importante pour l'atteinte des objectifs et des résultats, mais dont la responsabilité échappe au FIRCA.

4.5. Elaboration du Cadre Logique

La matrice du cadre logique, conformément à la méthode de travail utilisée, permet d'indiquer pourquoi le programme ou le projet est entrepris, quels résultats le projet se propose d'atteindre, comment le programme ou le projet compte atteindre ces résultats ; quels sont les facteurs externes revêtant de l'importance pour le succès du projet ; comment évaluer le succès du projet ; où trouver les données nécessaires à l'évaluation du programme ou du projet et combien, coûtera le projet. Ainsi ce cadre logique se compose des éléments ci-dessous :

- l'Objectif Global
- les Objectifs Spécifiques
- les Résultats
- les Activités
- les Facteurs Externes ou Hypothèses
- les Indicateurs Objectivement Vérifiables
- les Sources de Vérification de l'Objectif

Les résultats obtenus pour ces différentes composantes sont présentés ci-dessous :

4.5.1. Objectif Global

Il évoque l'impact à long terme, au niveau le plus élevé, auquel le programme va contribuer. Sa réalisation n'est donc pas uniquement le fait du projet. L'Objectif Global défini est :

« **Les revenus des producteurs de coton ont augmenté** »

4.5.2 Objectifs Spécifiques

Pour la présente planification, compte tenu de son caractère stratégique, trois Objectifs Spécifiques ont été retenus.

Les objectifs spécifiques constituent la finalité du Plan d'Action. Ce sont les objectifs sur lesquels le FIRCA s'engage pour la période de planification considérée, c'est à dire pour les six prochaines années. Ces objectifs constituent les réponses aux préoccupations des producteurs en vue du développement de la filière coton. Ce sont :

- **OS1 : La filière est mieux organisée**
- **OS2 : Le prix d'achat du coton est rémunérateur**
- **OS3 : La production du coton graine est améliorée en quantité et en qualité**

Pour atteindre chacun de ces objectifs, il a été nécessaire d'identifier des objectifs intermédiaires qui tiennent compte des différentes catégories de problèmes identifiés. Ces objectifs intermédiaires sont appelés « **Résultats** » et leur réalisation totale est nécessaire pour arriver à l'Objectif Spécifique pour lequel ils ont été définis.

4.5.3. Résultats

Les résultats sont définis comme des changements descriptibles occasionnés par une relation de cause à effet et par la réalisation d'activités. Ces changements peuvent être à court ou moyen terme.

Les Résultats attendus pour la réalisation de chacun de ces Objectif Spécifiques identifiés sont :

- **OS 1 : La filière est mieux organisée :**
 - La réglementation est mieux appliquée
 - Le réseau coopératif fonctionne bien
- **OS 2 : Le prix d'achat du coton est rémunérateur**
 - La qualité du coton est améliorée
 - Les charges de la filière ont baissé
- **OS 3 : La production du coton graine est améliorée en quantité et en qualité**
 - Les surfaces cultivées ont augmenté
 - Les rendements sont améliorés
 - Le coton est stocké dans de bonnes conditions

4.5.4. Les Activités

Ce sont les actions nécessaires pour réaliser chaque résultat identifié. Pour l'ensemble des résultats définis, trente six (36) activités ont été identifiées (annexe n°2).

4.5.5. Les Facteurs Externes

Les facteurs externes sont des objectifs dont la réalisation est importante pour l'atteinte des objectifs et des résultats prévus dans le Plan, mais dont la responsabilité n'incombe pas directement au FIRCA.

Pour la présente planification, les objectifs portant sur :

- la sensibilisation des acteurs sur la progression du VIH SIDA,
- l'amélioration de la situation sociale du personnel d'encadrement des sociétés cotonnières,
- l'entretien régulier des pistes,

ont été identifiés comme facteurs externes et devront par conséquent être réalisés par d'autres programmes ou institutions afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

4.5.6. Les Indicateurs

Les indicateurs sont des éléments qui vont permettre de mesurer l'atteinte des objectifs et des résultats. Les participants ont formulé des indicateurs pour les Objectifs Spécifiques et pour quelques résultats.

Le Cadre Logique global pour la filière figure en Annexe N° 1.

4.5.7. Le choix des actions–projets et l'élaboration des fiches projets

L'ensemble des activités identifiées a donc fait l'objet d'un choix prioritaires pour l'élaboration du programme de travail des deux prochaines années. A cet effet, neuf (9) actions sont ressorties comme prioritaires permettant l'élaboration de fiches – projets.

Les actions projets identifiées portent sur :

1. Le diagnostic de la production cotonnière
2. La relance du programme de création et de sélection de variétés performantes
3. La production de semences
4. La relance de la culture cotonnière
5. L'appui aux OPA
6. La clarification des rôles des différents acteurs
7. La mise en place d'un programme consensuel d'approvisionnement en intrants
7. Le transfert de l'encadrement aux OPA
9. La mise en place d'un mécanisme consensuel de contractualisation et de paiement du coton graine

Ces actions ont fait l'objet de rédaction de fiches- projets au cours de l'atelier. Ces fiches ont été ensuite enrichies et finalisées avec l'aide de personnes ressources.

V- CONCLUSION

L'atelier sur les activités de la filière coton a permis aux acteurs présents, de procéder à une analyse de la situation actuelle de la filière et de définir de manière consensuelle les axes autour desquels devront s'articuler les opérations de relance de l'activité cotonnière en Côte d'Ivoire. Ils ont ainsi retenus dans un ensemble de plus de trente activités identifiées, neuf actions projets que le FIRCA pourraient financer au cours des deux prochaines années.

Par ces résultats obtenus, l'atelier a pleinement répondu aux attentes aussi bien du FIRCA que des acteurs de la filière présents.

La suite du processus permettra au FIRCA de soumettre les propositions contenues dans le présent rapport, à la validation de diverses instances. Cette validation devra permettre au FIRCA de disposer de la trame de son programme de travail 2005 – 2006.

**ATELIER DE PLANIFICATION DES ACTIVITES
DE LA FILIERE COTON**

Hôtel Ibis-Plateau 23-25 août 2004

ANNEXES

(Documents de l'atelier)

Annexe 1

CADRE LOGIQUE

Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Suppositions Importantes
Objectif Global : Les revenus des producteurs de coton ont augmenté			
Objectif spécifique 1 : La filière est mieux organisée			Les acteurs sont sensibilisés sur la progression du VIH SIDA La situation sociale du personnel d'encadrement des sociétés cotonnières est prise en compte.
Résultat 11 La réglementation est mieux appliquée	- Deux (2) ans après le début du projet les décisions arrêtées par l'ARECA et l'INTERCOTON sont mises en œuvre		
Résultat 12 Le réseau coopératif fonctionne bien	- Deux (2) ans après le début du projet, les coopératives assurent l'encadrement de 60% des producteurs		
Objectif spécifique 2 : Le prix d'achat du coton est rémunérateur			
Résultat 21 La qualité du coton est améliorée	- Deux (2) ans après la mise en œuvre du projet, les types de tête de coton fibre de la Côte d'Ivoire passent de 50 à 90%		
Résultat 22 Les charges de la filière ont baissé	- Deux (2) ans après le début du projet les charges de la filière baissent de 40%		

Objectif spécifique 3 : La production du coton graine est améliorée en quantité et en qualité	.		L'état prend en charge l'entretien des pistes
Résultat 31 Les surfaces cultivées ont augmenté	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (2) ans après le début du projet, le pourcentage de producteurs faisant la culture attelée augmente de 20% dans la zone de projet. - Deux (2) ans après le début du projet, les surfaces cultivées augmentent de 20% dans la zone de projet. - Deux (2) ans après le début du projet l'achat des intrants a augmenté de 10 % dans la zone de projet 		
Résultat 32 Les rendements sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (2) ans après le début de projet, le rendement passe de 800 kg à 1, 3 T/ha dans la zone du projet 		
Résultat 33 Le coton est stocké dans de bonnes conditions	<ul style="list-style-type: none"> - Deux (2) ans après le début du projet le taux de coton graine de premier choix passe de X à Y % dans la zone du projet. 		

Annexe 2

ACTIVITES

Objectif spécifique 1 : La filière est mieux organisée

R11 : La réglementation est mieux appliquée	R12 : Le réseau coopérative fonctionne bien
1.1.1 Faire l'inventaire des textes existant	1.2.1 Clarifier les rôles des différents acteurs
1.1.2 Organiser des ateliers pour enrichir les textes	1.2.2 Etablir et mettre en œuvre un programme de transport de l'engagement
1.1.3 Vulgariser les textes réglementaires à travers des ateliers	1.2.3 Mettre en place un projet d'appui aux OPA
1.1.4 Renforcer l'inter- coton en tant que cadre de concertation entre acteurs	1.2.4 Mettre en place un mécanisme consensuel de contractualisation
1.1.5 Etudier l'impact pour l'applicabilité des textes réglementaires	

OS2 : Le prix d'achat du coton est rémunérateur

R21 : La qualité du coton filière est améliorée	R22 : Les charges de la filière ont baissé
2.1.1 Faire une étude de diagnostic sur la qualité du coton fibre	2.2.1 Initier une étude pour déterminer le niveau raisonnable des charges des acteurs de la filière.
2.1.2 Mettre en place programme de sensibilisation les producteurs de la qualité	2.2.2 Déléguer des pouvoirs effectifs de décision aux représentants siégeant à l'inter- coton
2.1.3 Mettre en place un mécanisme de contrôle du C G consensuel	2.2.3 Mettre en place les mécanismes de sanction aux contrevenants des accords conclus (ARECA)
2.1.4 Instaurer des systèmes de gestion de la qualité dans les entreprises coopératives	2.2.4 Mettre en place un comité de suivi pour le paiement dans les délais requis du coton graine
	2.2.5 Audit des dettes de la filière

OS3 : La production du coton graine est améliorée en quantité et en qualité

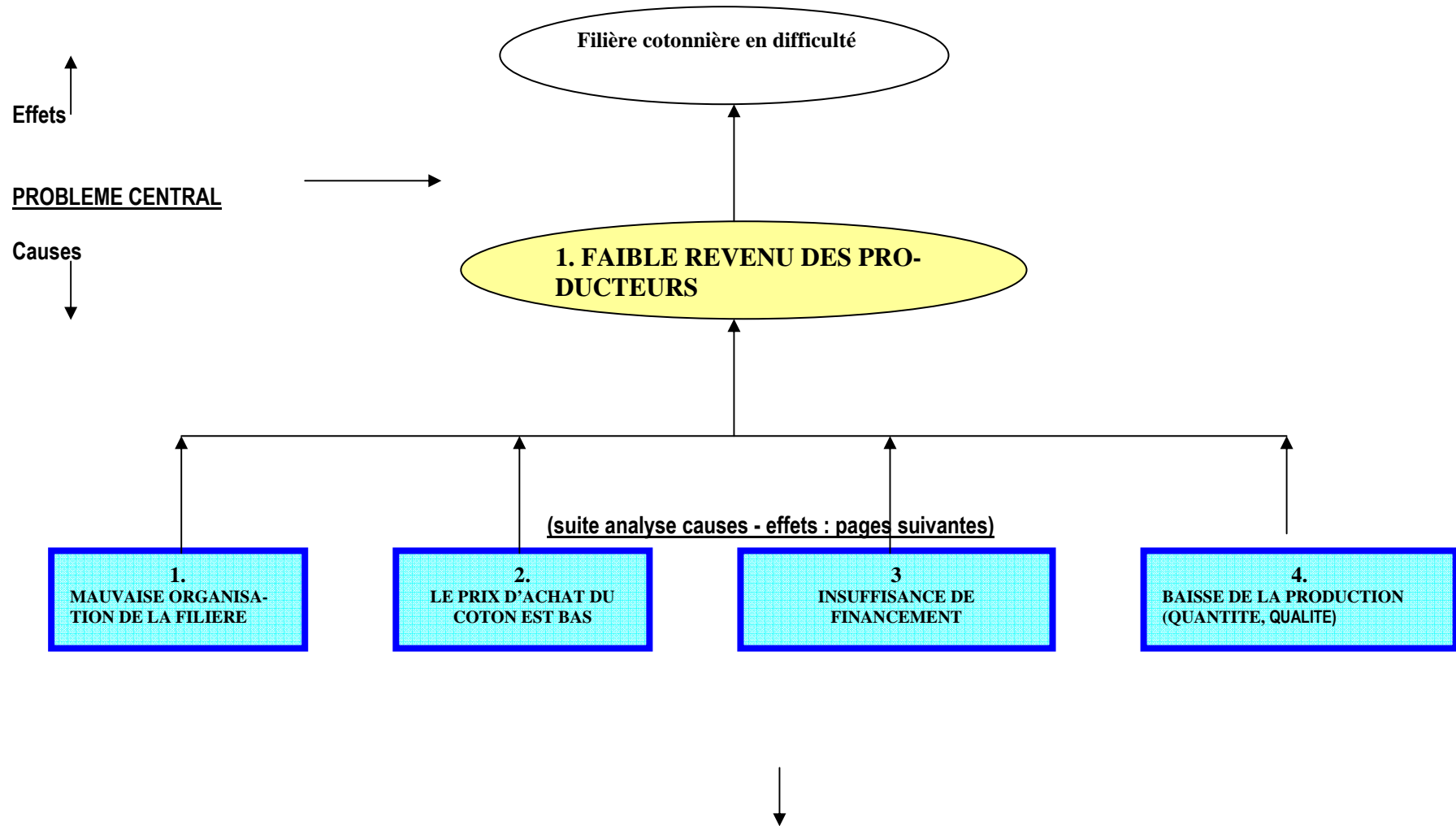
R31 : les surfaces cultivées ont augmenté	R32 : les rendements sont améliorés
3.1.1 Mettre en place un plan de relance et de la culture cotonnière	3.2.1 Former les producteurs et les conseillers agricoles aux bonnes pratiques agricoles
3.1.2 Réaliser un diagnostic de la production cotonnière.	3.2.2 Mettre en place un programme de suivi – évaluation du conseil Agricole
3.1.3 Mettre en place un mécanisme de consensuel de paiement du coton graine	3.2.3 Relancer le programme de sélection des variétés performantes.
3.1.4 Mettre en place un programme consensuel d'enlèvement	3.2.4 Réhabiliter la station de recherche sur la culture cotonnière
3.1.5 Etudier les possibilités de réduction des coûts des intrants	3.2.5 Mettre en un mécanisme de transfert des innovations aux producteurs
3.1.6 Mettre en place un programme consensuel d'approvisionnement en intrants	3.2.6 Définir et mettre en place un plan de production de semences.

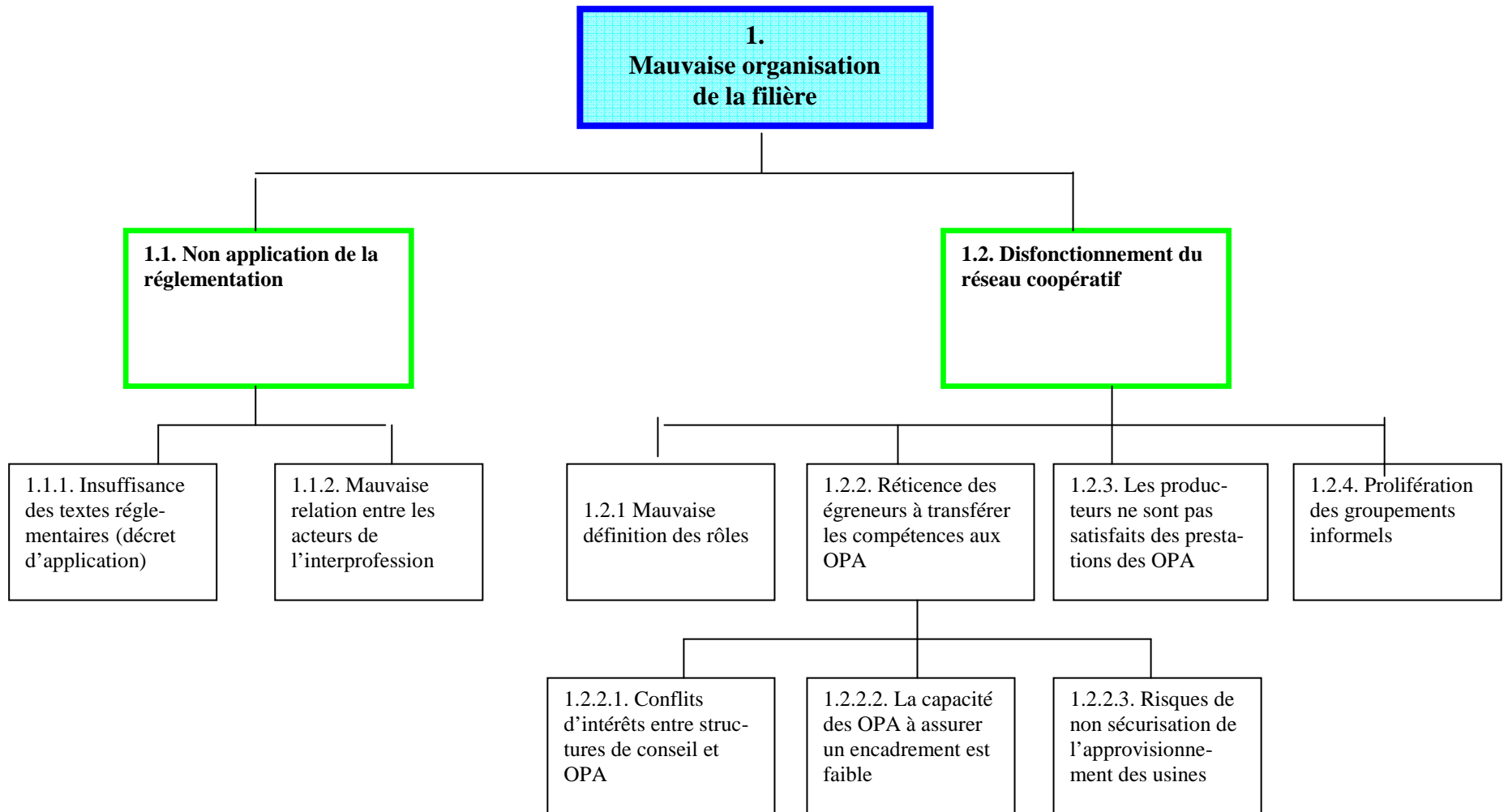
R33 : le coton est stocké dans de bonnes conditions	3.2.7 Mettre en place un programme de gestion durable des sols.
3.3.1 Former les producteurs aux techniques de stockage	3.2.8 Mettre en place un programme de gestion intégrée des nuisibles
3.3.2 Renforcer les capacités de stockage au niveau des usines.	
3.3.3 Mettre en place un programme de recherche sur les technologies de stockage du coton	

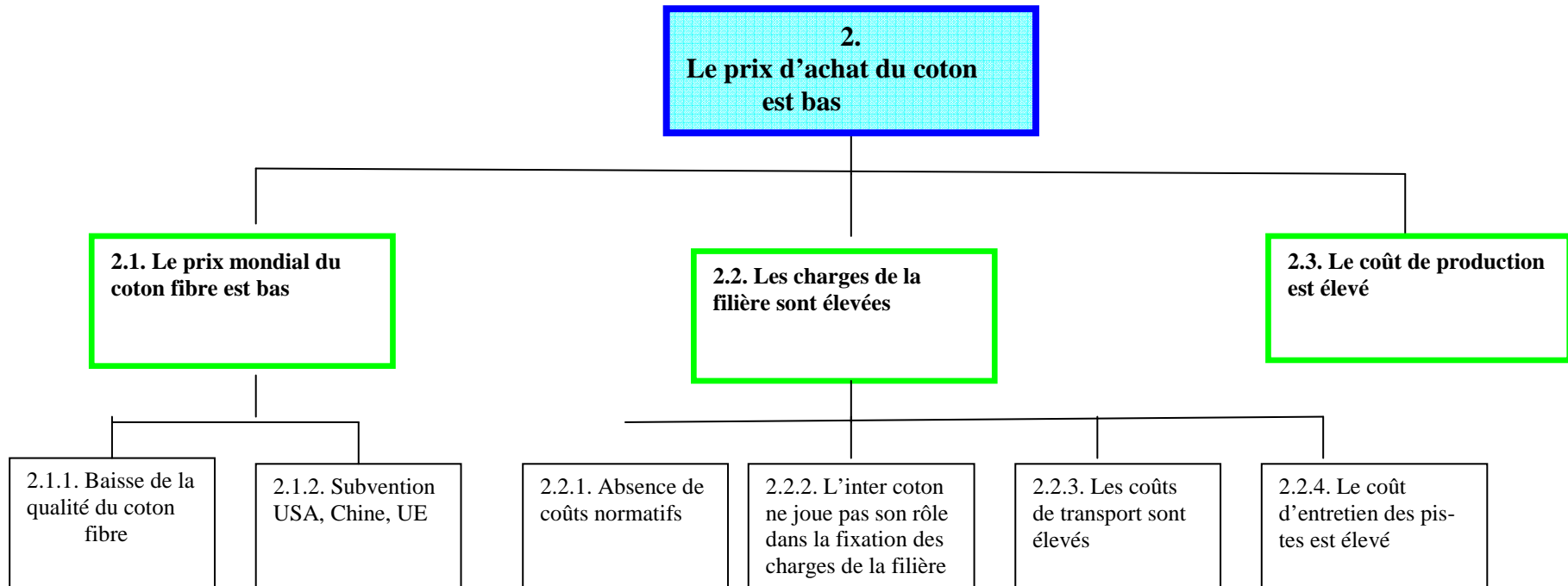
Annexe 4

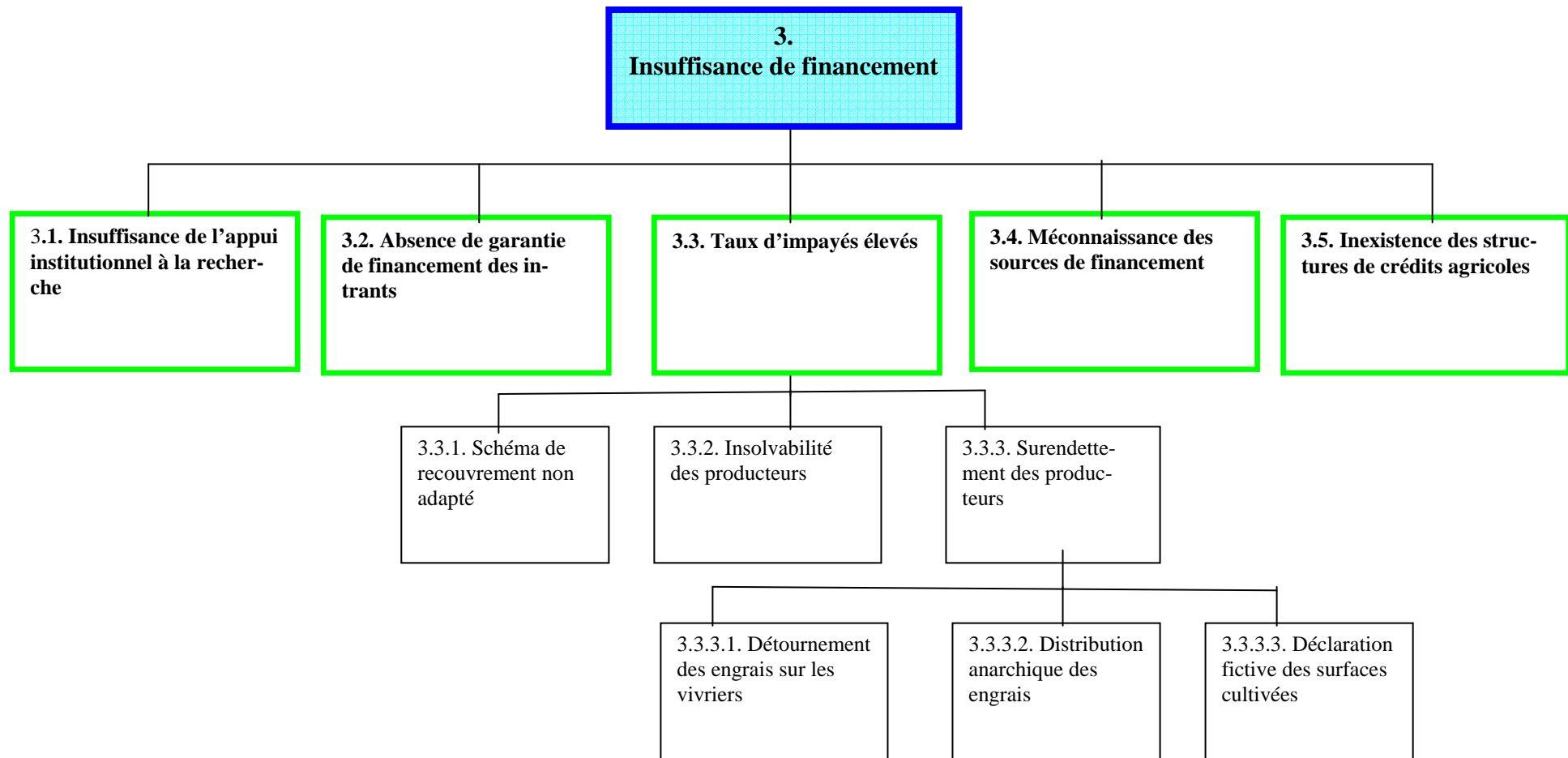
ANALYSE DES PROBLEMES

Annexe 4
Analyse des problèmes









**4.
Baisse de la production
(Quantité et qualité)**

**4.1. Réduction des surfaces
cotonnières**

4.1.1. Paiement tardif des égre-neurs

4.1.2. Raréfaction de la main d'œuvre occasionnelle

4.1.3. Enlèvement tardif du coton graine

4.1.4. Coût élevé des intrants

4.1.5. Abandon de la culture cotonnière

4.2. Baisse des rendements

4.2.1. Non respect de l'itinéraire technique

4.2.2. Baisse de performance du matériel végétal

4.2.3. Insuffisance d'intrants

4.2.4. Baisse de fertilité des sols

4.2.5. Forte pression parasitaire

**4.3. Mauvaise conditions de
stockage du coton graine**

4.3.1. Non respect des consignes de stockage

4.3.2. Technologie de stockage pas toujours adapté

4.3.3. Insuffisance de magasins de stockage à l'usine

4.4. Mauvais états des routes

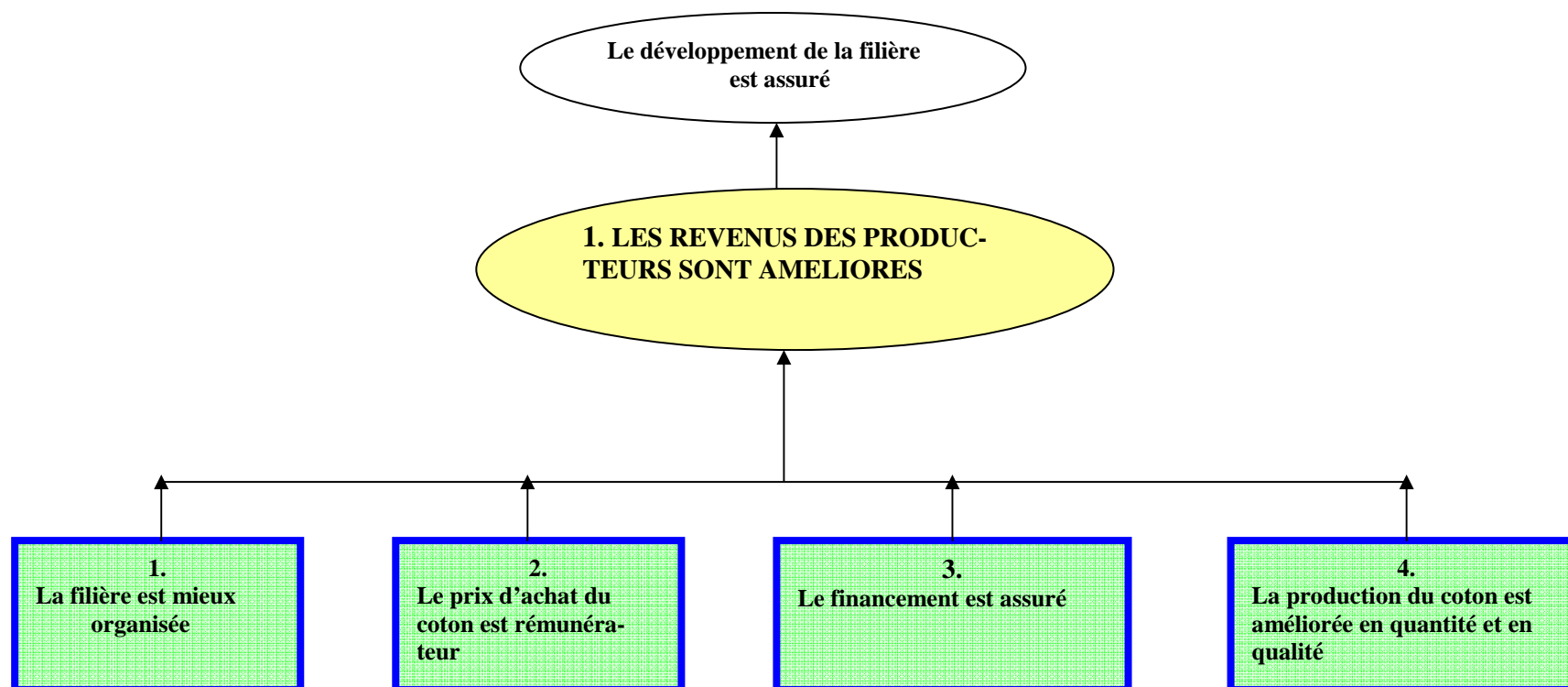
4.4.1. Absence d'entretien des pistes

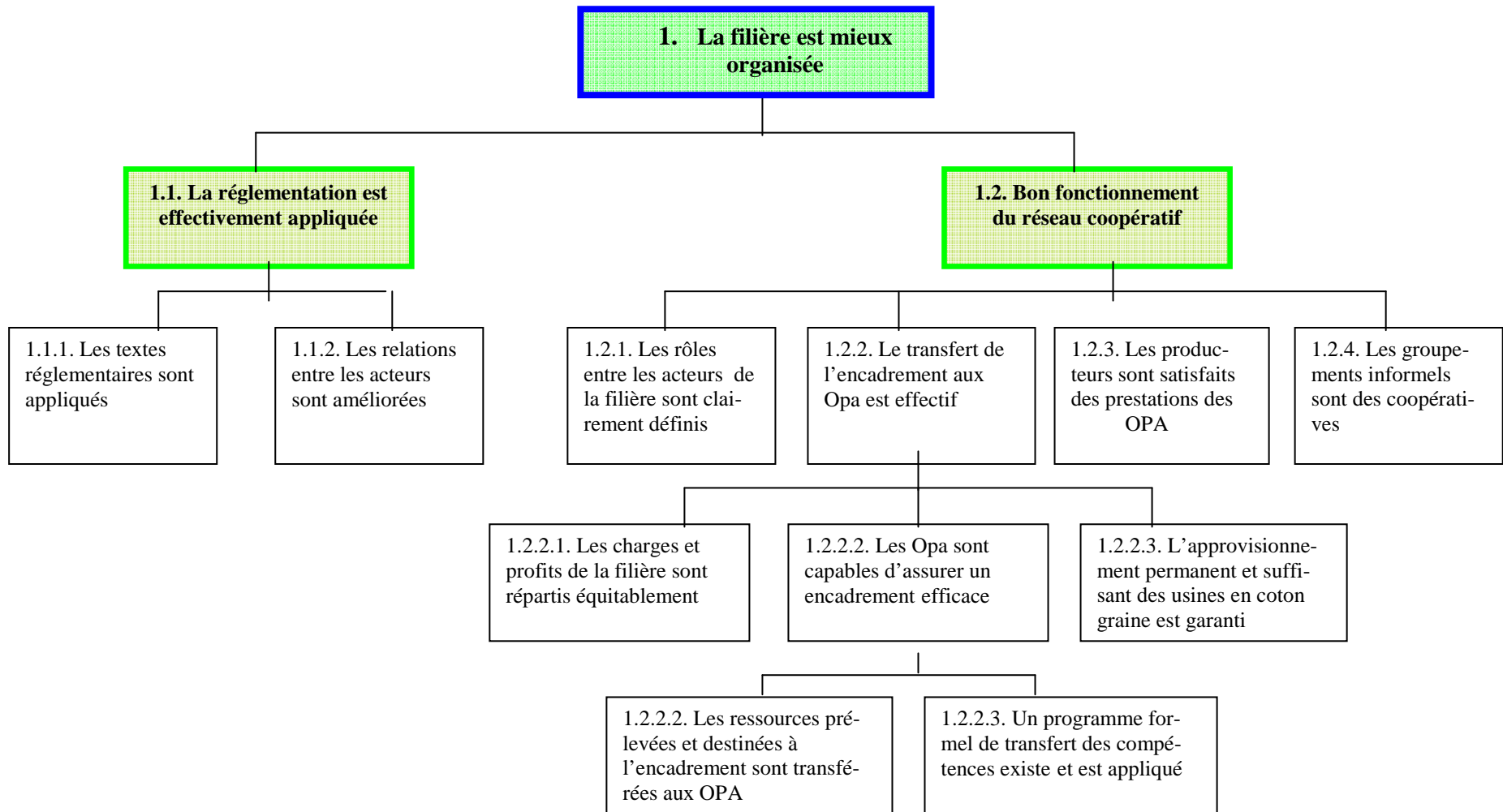
4.4.2. Mauvaise utilisation des pistes et routes

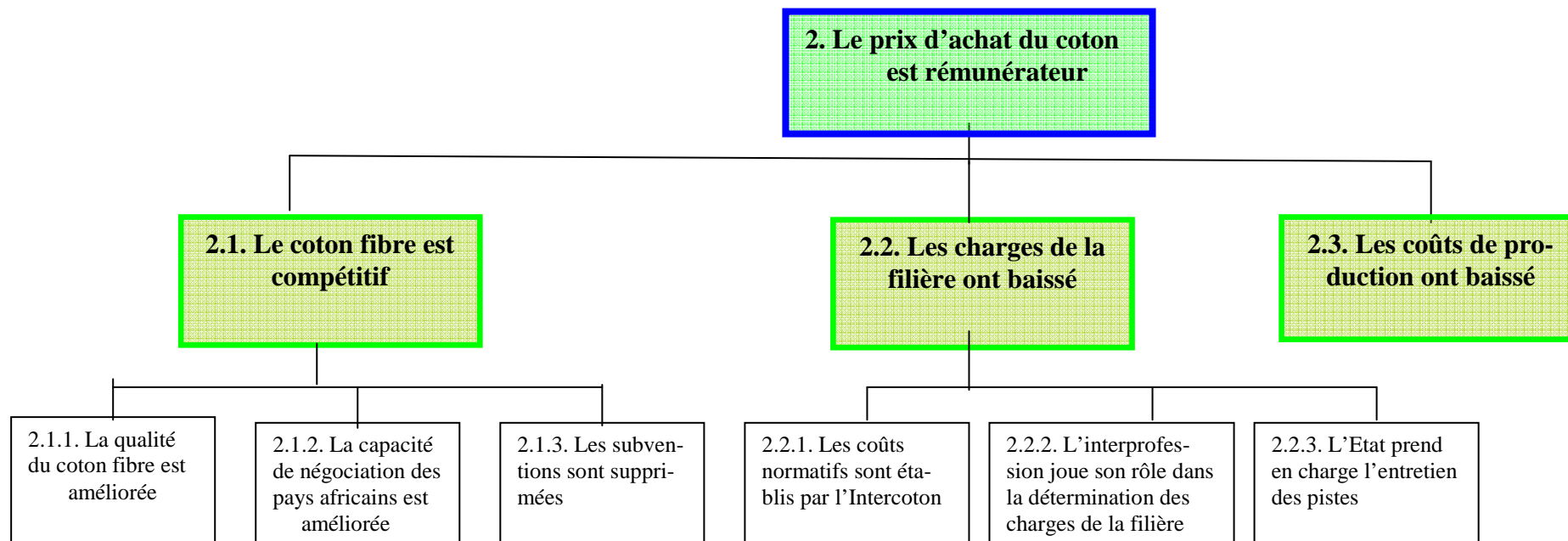
Annexe 5

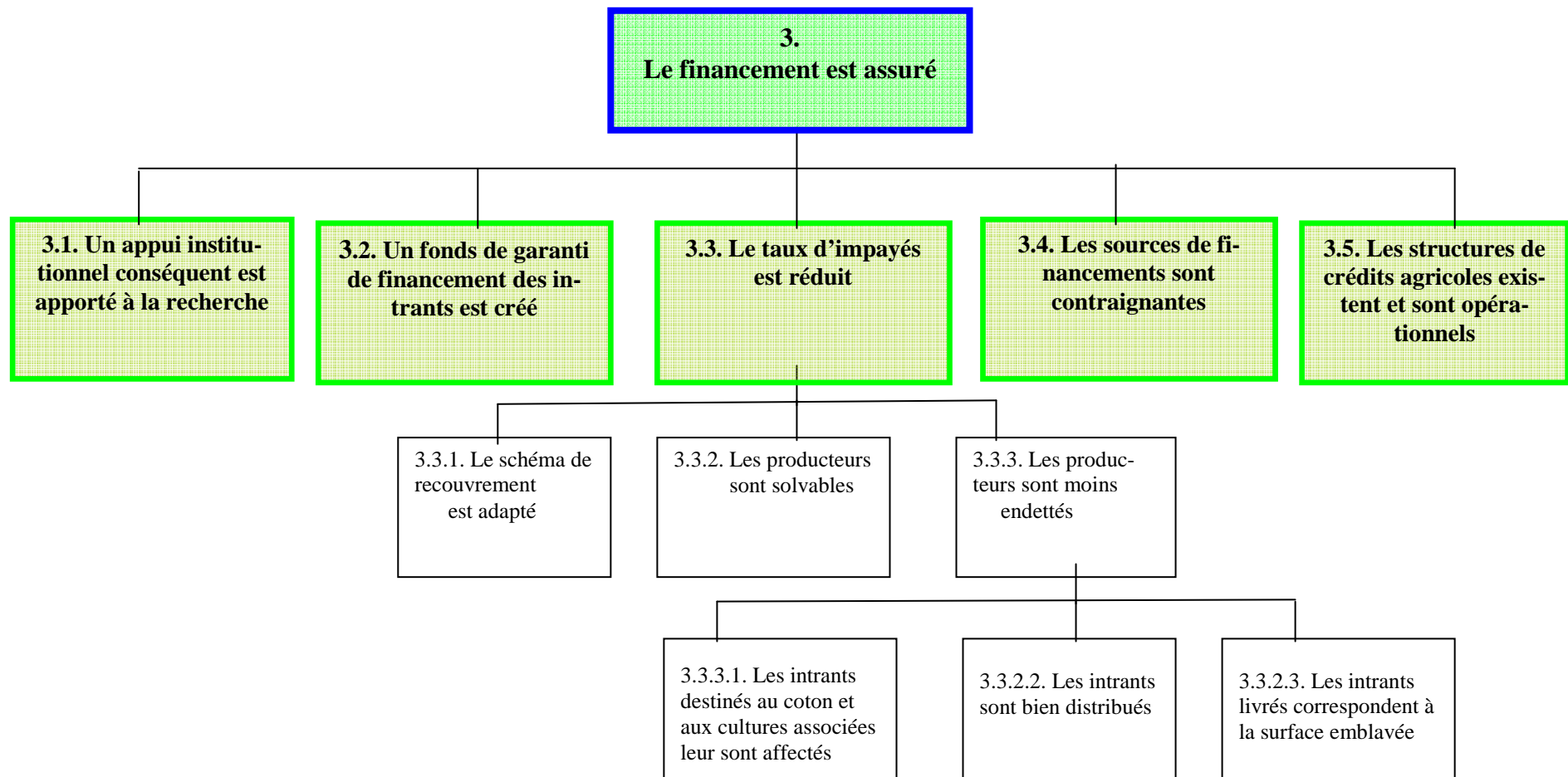
ANALYSE DES OBJECTIFS

Annexe 5
Analyse des objectifs

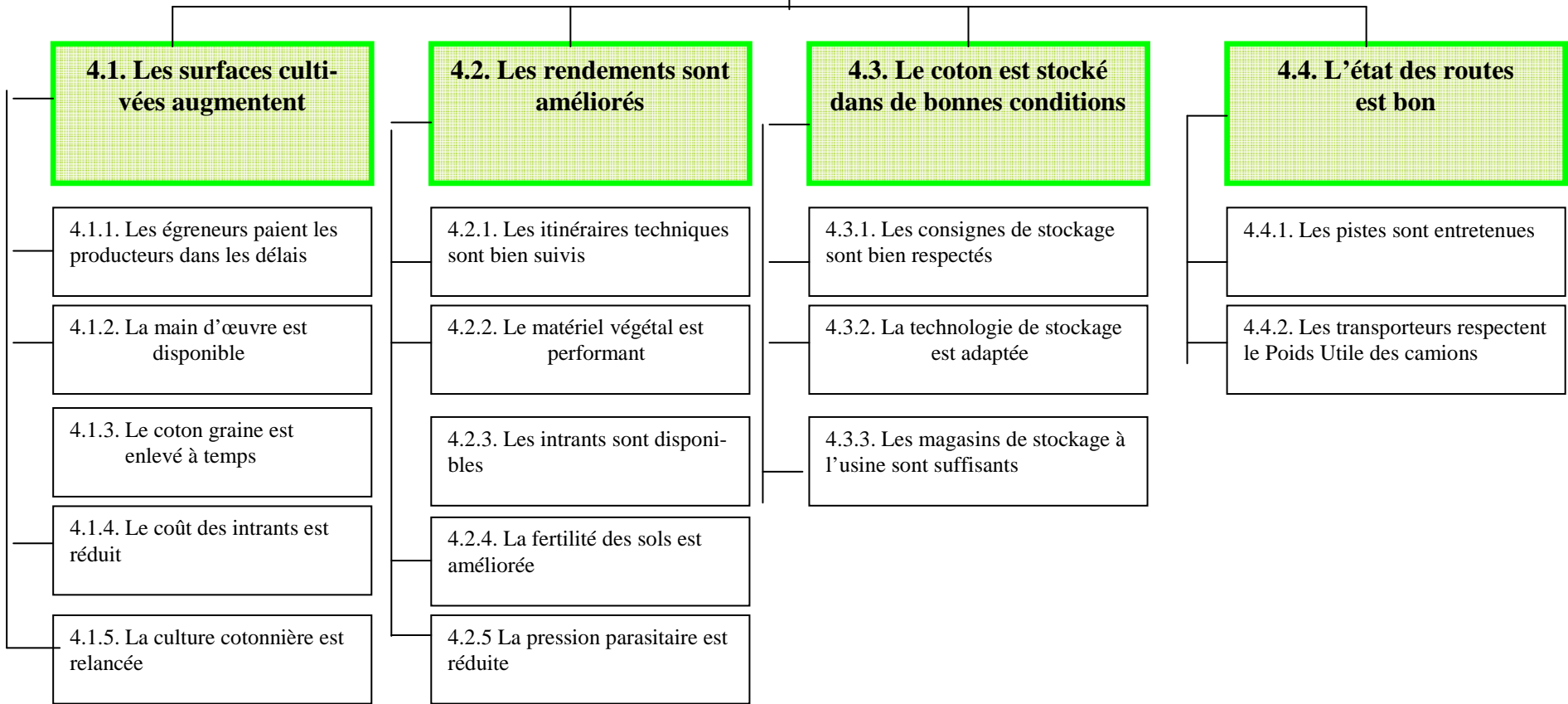








**4.
La production du coton
graine est améliorée en
quantité et en qualité**



Annexe 6

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM & PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	ADRESSE/TEL.
Diabaté Ibrahim	URECOS - CI	Administrateur	20 31 29 60 / 05 01 25 87
N'Guetta Nicolas	INTERCOTON	Secrétaire Exécutif	17 B.P. 988 Abidjan 17 Tél. 20 30 33 15 Email : intercot@aviso.ci
Sangaré Yaya	CNRA	DRG Bouaké	06 B.P. 199 Abidjan 06 Tél. 23 47 24 24
Trayé Bi Irié Mohamed	LCCI-SA	Chef service OPA	Tél. 36 96 21 92
Dr Coulibaly Mamadou	CIDT	DGA	Tél. 20 21 16 59/ coulibaly@yahoo.fr
Dr Sangaré Kouassi Affoué	MRS	S/D du Dvlpt PI et Technologie	Tél. 20 22 34 67 sangaraffoue@hotmail.com
Souaga Kouadio F.	BNETD	Chef de mission	Tél : 22 44 28 05
Kouadio oi Kouadio François	UCEA-CI	Directeur Général	Tél : 20 38 76 26 B. P. 27 Mankono
Ouattara Mamadou	URECOS-CI	Directeur Formation et Appui Coopératif) DFAC	Tél. 36 86 05 71
Koné Dieudonné	URECOS-CI		Tél. 36 86 00 03 /07 84 51 54
Méité Vaméïké	URECOS-CI		Tél. 36 86 05 71 / 05 79 33 44 meitececi@aviso.ci
Koto Ehou	CNRA	Chercheur	01 B.P. 1740 Abidjan 01 07 73 46 80 /Ehou.koto@cnra.ci
Dr Osséni Bouraima	FIRCA		Tél. 22 52 81 81/07 09 25 55
Lagos Ignace Sébastien	ANADER	Directeur Régional	07 88 56 86 /i.lagos.anader@or.ci
Kouakou Doh Raymond	UCAP-CI (Union des Coopérateurs Agricoles des Producteurs de CI	Directeur du Réseau	Tél. 36 85 08 53/08 63 20 35 41 67 /41 93
Diomandé Mamadou	UICOOPAG	PCA SOFICOCI-SA	01 B.P. 6129 Abidjan 01 20 33 58 26 /07 61 53 41
N'Cho Yapi P.	ARECA	Assistant aux Etudes Eco.	Tél. 22 52 75 80/Fax : 22 52 75 85 ypncho@yahoo.fr
Yéo Tiègbè	MINAGRI	Sous Directeur	BP V 82 Abidjan /05 26 06 22 Tél. 20 21 08 33 P. 327
Coulibaly Issouf	UCOOPAG-CI	Resp. Appro Logistique	Tél. 05 31 88 12
Ochou Ochou Germain	CNRA	Chef programme Coton	01 B.P. 1740 ABIDJ. 01 Tél. 05 04 57 60 ochougo@africaonline.co.ci
Yéo Gapégué Roger	UCODA-CI	DAF	B.P. 1152 Korhogo Tél. 20 32 56 30/07 89 62 34 05 75 68 70
Demba Boundi	FIRCA	DAFC	Tél. 22 52 81 81/ 22 52 81 70
Léandre Assangbé	BERGAIN	Assistant Modérateur	Tél. 22 41 13 11/ 07 04 42 00
Coulibaly Abdoulaye	BERGAIN	Co Modérateur	Tél. 22 41 13 11/ 05 99 33 04
Touré Moussa	BERGAIN	Modérateur	Tél. 22 41 13 11/
Gbégbé Finox Laurent	APROCOT-CI	Chargé de communication	16 B.P. 1350 Abidjan 16 Tél. 22 40 97 75/ 07 91 93 13
Koré Mabo Sylvain	MINAGRI/ DGDPA-DPEX	Chef de service	Tél. 20 21 08 33 P. 263

Annexe 7

PROGRAMME INDICATIF

Horaire	Activités	Travaux en :
Mardi 23/08/04		
8h 00 – 10h 00	- Ouverture : Allocution introductive - Présentation des participants - Présentation de la méthodologie - Analyse des concernés	Plénière
10h 00 – 10h 30	Pause café cacao	
10h 30 – 12h 00	- Analyse des problèmes : o Introduction o Brainstorming, classification o Identification Problème central o Identification des effets	Plénière
	- Identification des causes directes et sous causes (niveau 1)	Groupes
12h 00 – 14h 30	Pause déjeuner	
14h 30 – 16h 00	- Analyse des problèmes : Restitution	Plénière
	- Analyse des objectifs : exposé	Plénière
	- Analyse des objectifs : Travaux de groupes	Groupes
16h 00 – 16h 30	Pause café cacao	
16h 30 – 18h 00	- Analyse des objectifs : Travaux de groupes (suite)	Groupes
	- Analyse des objectifs : Restitution	Plénière
Mercredi 24/08/04		
	- Choix des alternatives de programme/projets	Plénière
8h 00 – 10h 00	- Elaboration du cadre logique : o Objectif global, Objectifs spécifiques, Résultats.	Plénière
	o Identification des activités principales o Identification des Indicateurs Objectivement Vérifiables, Sources de Vérification et Hypothèses importantes.	Groupes
10h 00 – 10h 30	Pause café cacao	
10h 30 – 12h 00	- Identification des activités et des indicateurs : (groupes suite)	Groupes
12h 00 – 14h 30	Pause déjeuner	
14h 30 – 16h 00	- Identification des activités et des indicateurs : Restitution	Plénière
16h 00 – 16h 30	Pause café cacao	
16h 30 – 18h 00	- Identification des activités et des indicateurs : Restitution (suite) - Choix des projets prioritaires pour les deux prochaines années	Groupes
Jeudi 25/08/04		
8h 00 – 10h 00	- Eléments de rédaction des fiches projets (introduction)	Plénière/groupes
10h 00 – 10h 30	Pause café cacao	
10h 30 – 12h 00	- Eléments de rédaction des fiches projets	Groupes
12h 00 – 14h 30	Pause déjeuner	
14h 30 – 16h 00	- Eléments de rédaction des fiches projets	Groupes
16h 00 – 16h 30	Pause café cacao	
16h 30 – 18h 00	- Eléments de rédaction des fiches projets	Groupes

ANNEXE 8

**FICHES PROJETS ET COUT DU PROGRAMME OPERATIONNEL
2005 - 2006**

**FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES
FILIERE COTON
TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS**

N°	Référence	Projets	Coûts (FCFA)
		Recherche	
1	Re	Diagnostic de la production cotonnière	60 500 000
2	Re	Relance du programme de création et de sélection de variétés performantes	241 600 000
3	Re	Production de semences ²	941 900 000
		<i>Sous Total Recherche</i>	1 244 000 000
		Conseil agricole	
4	Co	Relance de la production cotonnière	5 890 700 000
		<i>Sous Total Conseil agricole</i>	5 890 700 000
		Formation	
		<i>Sous total Formation</i>	
		Renforcement des OPA	
5	Opa	Mise en place d'un programme d'appui aux OPA	788 400 000
		<i>Sous Total Renforcement des OPA</i>	788 400 000
		Etudes et appui institutionnel	
6	Etude	Clarification des rôles des différents acteurs	44 500 000
7	Etude	Mise en place d'un programme consensuel d'approvisionnement en intrants	35 000 000
8	Etude	Elaboration de mise en œuvre d'un programme de transfert de l'encadrement aux OPA	57 000 000
9	Etude	Mise en place d'un mécanisme consensuel de contractualisation et de paiement du coton graine	41 800 000
		<i>Sous total Etudes et Appui institutionnel</i>	178 300 000
		TOTAL GENERAL	8 101 400 000

² Le programme de production de semences, se situant dans le cadre du programme de relance de la production cotonnière, s'étend sur 10 ans. L'estimation financière ci-dessus ne concerne que les actions prévues pour les deux premières années correspondant au programme opérationnel 2005-2006.

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

FILIERE COTON

Programme 2005-2010

Code action : COTON 2005-2006

Projet : **01/2005-2006**

Intitulé du projet : Diagnostic de la production cotonnière

1. Orientation	<i>Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité</i>
2. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les atouts /contraintes de la filière • Analyser les atouts/ contraintes de la filière • Elaborer un plan d'action
3. Description de l'état actuel	Filière sinistrée
4. Contraintes	Crise socio- politique
5. Population bénéficiaire	Tous les acteurs
6. Actions passées ou en cours	Etat des lieux réalisé en 2003 par l'Intercoton
7. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et interprofessionnelles • Enquêtes
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire réalisation des échantillons • Collecter les données • Dépouiller les données collectées • Analyser et restituer
9. Durée d'exécution	1ans
11. Maître d'ouvrage	FIRCA,/ INTERCOTON
11. Maître d'œuvre	A déterminer
12. Partenaires	BNETD/ CIDT/LCCI/IVOIR COTON
13. Coût prévisionnel	60 500 000 Francs CFA
14. Impact sur l'environnement	A déterminer
15. Source de Financement	FIRCA
16. Charges récurrentes	Néant

Indicateur de réalisation :

Le diagnostic de la production est réalisé au plus tard à la fin de la première année du projet

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES	
FILIERE COTON	
Programme 2005-2010	
Code action : COTON 2005-2006	Projet : 02/2005-2006
Intitulé du projet : Relance du programme de création et de sélection de variétés performantes	
1. Orientation	Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité
2. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les rendements • Améliorer la qualité coton graine
3. Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de la station de recherche sur le coton • Perte du patrimoine génétique
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements détruits • Accessibilité des zones cotonnières difficiles
5. Population bénéficiaire	Les producteurs et les sociétés cotonnières.
6. Actions passées ou en cours	Reconstitution du matériel génétique en cours à Gagnoa
7. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du dispositif expérimental du CNRA et sociétés cotonnières • Essais multi locaux sur Postes d'Observation • Collaboration avec institutions extérieures.
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la variabilité • Sélection • Définition d'un itinéraire technologique
9. Durée d'exécution	2 ans, première phase (sur 6 ans)
11. Maître d'ouvrage	FIRCA,/ INTERCOTON
11. Maître d'œuvre	A déterminer
12. Partenaires	Institutions de recherche nationales et internationales
13. Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Coût total du programme : 329 700 000 FCFA - Coût du Programme Opérationnel (2005-2006) : 241 600 000 FCFA
14. Impact sur l'environnement	
15. Source de Financement	FIRCA
16. Charges récurrentes	A déterminer

Indicateur de réalisation :

Programme Opérationnel :

- Au moins 80% des ressources génétiques sont mises en collection en Année 2 du projet

Programme de 6 ans :

- Au moins 8 lignées nouvelles présentant les caractères souhaités sont disponibles en Année 3 du projet
- Au moins 4 lignées nouvelles confirment leur bonne performance et satisfont aux exigences agronomiques des producteurs en Année 4 du projet
- Les lignées sélectionnées satisfont aux exigences technologiques des industriels en Année 5 du projet

Un catalogue des variétés est disponible ainsi que des semences de pré-base en Année 6 du projet

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

FILIERE COTON

Programme 2005-2010

Code action : COTON 2005-2006

Projet : **03/2005-2006**

Intitulé du projet : Production de semences

1. Orientation	<i>Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité</i>
2. Objectifs	Disposer d'une quantité suffisante de semences
3. Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de semence • Mauvaise qualité germinative des semences • Réseau de productions semencières désorganisé
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> • Stations détruites • Accessibilité difficiles des zones de productions
5. Population bénéficiaire	Producteurs et égreneurs
6. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de création de semences de G 0 à G3 (jusqu'en 2006) • Proposition d'un nouveau schéma de production (en cours)
7. Actions passées ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de plusieurs fermes expérimentales • Utilisation de paysans semenciers
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication de semence de génération en génération G0 à G3 • Production de semence de R1 à R3 • Mise en œuvre d'un nouveau programme de présélection
9. Durée d'exécution	• 6 ans (en phase de 2 ans)
10. Maître d'ouvrage	• FIRCA / INTERCOTON
11. Maître d'œuvre	• Prestataires de services
12. Partenaires	• A déterminer
13. Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Coût total du Programme : 18 070 900 000 FCFA - Coût du Programme opérationnel (2005-2006) : 941 900 000 FCFA
14. Impact sur l'environnement	• A déterminer
15. Source de Financement	• FIRCA
16. Charges récurrentes	• A déterminer

Indicateur de réalisation :

- La quantité de semences de base G3 produites est suffisante pour couvrir au moins **1 500 ha** en Année 2 du projet. (Phase 1)
- La quantité de semences R1 produites est suffisante pour couvrir au moins **30 000 ha** en Année 3 du projet.
- La quantité de semences R2 produites est suffisante pour couvrir au moins **400 000 ha** en Année 4 du projet.
- Les semences G2 sont disponibles pour renouveler les variétés en Année 5 du projet.

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES	
FILIERE COTON	
Programme 2005-2010	
Code action : COTON 2005-2006	Projet : 04/2005-2006
Intitulé du projet : Relance de la production cotonnière	
1. Orientation	Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité
2. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les superficies • Améliorer les rendements
3. Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon de la culture cotonnière • Rendements faibles
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> • Main- d'œuvre occasionnelle insuffisante • Coûts élevés des intrants. • Pistes dégradées • Mauvaise organisation de la filière
5. Population bénéficiaire	• Tous les acteurs de la filière cotonnière
6. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et interprofessionnelle • Création d'un cadre de concertation de l'ensemble des acteurs
7. Actions passées ou en cours	• Etat des lieux en 2003 par l'inter- coton.
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les producteurs • Vulgariser les innovations • Etudier la structure des coûts des intrants.
9. Durée d'exécution	• 6 ans (phase de 2ans)
10. Maître d'ouvrage	FIRCA
11. Maître d'œuvre	Prestataires de service
12. Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Opérateurs du secteur industriel des textiles • Firmes d'intrants • Filières coton des pays voisins
13. Coût prévisionnel	5 890 700 000 FCFA
14. Impact sur l'environnement	A déterminer
15. Source de Financement	FIRCA
16. Charges récurrentes	A déterminer

Indicateurs de réalisation :

- 3 unités mobiles sont mises en place
- 3 films didactiques sont produits et diffusés pendant 12 mois
- Des émissions de radios rurales sont diffusées pendant 12 mois
- 1 000 techniciens sont formés
- 30 000 producteurs sont formés
- 1 800 parcelles de démonstration sont mises en place pour la formation in situ de 130 000 producteurs
- 3 000 hectares sont cultivés suivant des techniques modernes (défrichés avec 60 treuils et labourés avec 90 chaînes attelées)

150 équipements pour la Défense et Restauration des Sols ((DRS) sont mis en place , à raison de 5 équipements par zone

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES	
FILIERE COTON	
Programme 2005-2010	
Code action : COTON 2005-2006	Projet : 05/2005-2006
<u>Intitulé du projet :</u> Mise en place d'un programme d'appui aux OPA	
1. Orientation	<i>Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité</i>
2. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux OPA d'assumer leurs différentes fonctions de façon efficiente • Renforcer les capacités des OPA
3. Description de l'état actuel	Dysfonctionnement du réseau coopératif au sein de la filière
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> - Non affectation des ressources destinées au fonctionnement des OPA - Impact négatif de la prolifération des Groupements Informels (GI)
5. Population bénéficiaire	- OPA
6. Actions passées ou en cours	-
7. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des OPA - faïtières en 2002 (DOPA) - Projet FED / PNUD / DMC d'appuis aux mouvements coopératifs - Projet d'appuis aux coopératives agricoles ACDI / CECI - Diverses actions des ONG - Diverses interventions de l'Etat (DMC, ONPR, CENAPEC)
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de base des OPA - Elaborer un programme d'appui - Exécuter le programme - Assurer le suivi - évaluation
9. Durée d'exécution	- 2 ans 1 ^{ère} phase (sur 6 ans)
10. Maître d'ouvrage	- FIRCA
11. Maître d'œuvre	- Structures d'encadrement, Prestataires de services
12. Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires au développement - Egreneurs - ONG
13. Coût prévisionnel	- 788 400 000FCFA
14. Impact sur l'environnement	-
15. Source de Financement	- FIRCA
16. Charges récurrentes	- Néant

Indicateurs de réalisation :

A la fin de la première phase de 2 ans du programme :

- 2 000 Dirigeants de coopératives sont formés sur le module « rôles et responsabilités des dirigeants »
- 25 000 Coopérateurs et membres de GI sont formés sur les droits et obligations du coopérateur
- 200 coopératives sont initiées à la méthode Participative de planification des activités (méthode ZOPP)
- 3 000 Dirigeants et Gérants de coopératives et de GI sont formés sur les procédures de gestion
- 2 000 Gérants et comptables de coopératives et de GI sont formés sur la gestion financière et comptable
- 800 Dirigeants de coopératives sont formés sur le module « Communication »
- 200 Dirigeants de coopératives sont formés sur les Procédures et techniques de création de structures de micro-finances

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

FILIERE COTON

Programme 2005-2010

Code action : COTON 2005-2006

Projet : **06/2005-2006**

Intitulé du projet : Clarification des rôles des différents acteurs

1. Orientation	<i>Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité</i>
2. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et préciser les rôles de chaque acteur de la filière • Annihiler les conflits de compétences au sein de la filière
3. Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • confusion dans l'exécution des tâches • prolifération des groupements informels • système de contractualisation non adapté
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incompréhension des limites de la libéralisation de la filière
5. Population bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérateurs de la filière
6. Actions passées ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Textes réglementaires en vigueur ou en cours d'élaboration • Divers séminaires de rencontre (Janvier 2002)
7. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre concertation • Elaboration des chartes de fonctionnement • Mise en oeuvre et évolution des chartes
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les ateliers • Rédiger les textes • Organiser les ateliers de validation • Sensibiliser les différentes structures concernées • Assurer le suivi- évaluation
9. Durée d'exécution	6 ans (phase de 2 ans)
10. Maître d'ouvrage	FIRCA/ARECA/INTERCOTON
11. Maître d'œuvre	A déterminer
12. Partenaires	A déterminer
13. Coût prévisionnel	44 500 000 FCFA
14. Impact sur l'environnement	A déterminer
15. Source de Financement	FIRCA
16. Charges récurrentes	A déterminer

Indicateur de réalisation :

- Des textes consensuels réglementant les rôles des différents acteurs sont mis en place à la fin des 2 ans de la première phase du programme

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES	
FILIERE COTON	
Programme 2005-2010	
Code action : COTON 2005-2006	Projet : 07/2005-2006
<u>Intitulé du projet :</u> Mise en place d'un programme consensuel d'approvisionnement en intrants	
1. Orientation	<i>Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité</i>
2. Objectifs	Disposer à temps d'intrant en quantité et en qualité
3. Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement anarchique • Difficulté d'approvisionnement en intrants • Qualité douteuse des intrants
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit d'intérêt dans la filière
5. Population bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs, égreneurs et fournisseurs
6. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de concertation, de définition et d'adoption du mécanisme consensuel d'approvisionnement
7. Actions passées ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Texte réglementaire en cours d'élaboration par ARECA
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de définition • Valider les résultats • Diffusion des résultats
9. Durée d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Un (01) an
10. Maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • FIRCA/INTERCOTON
11. Maître d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer
12. Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Institutions extérieures • Firmes d'intrants
13. Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • 35 000 000 FCFA
14. Impact sur l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer
15. Source de Financement	<ul style="list-style-type: none"> • FIRCA
16. Charges récurrentes	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer

Indicateur de réalisation :

- Un programme consensuel d'approvisionnement en intrants est mis en place au bout d'un an

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

FILIERE COTON

Programme 2005-2010

Code action : COTON 2005-2006

Projet : **08/2005-2006**

Intitulé du projet : **Mise en œuvre d'un programme de transfert de l'encadrement aux OPA**

1. Orientation	<i>Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité</i>
2. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser d'avantages les OPA • Rendre efficient le conseil Agricole
3. Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • L'encadrement n'est pas efficient • Le rôle des OPA n'est pas reconnu par les égreneurs
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> • Réticence des égreneurs • Risques de perturbation dans l'approvisionnement des usines des Egreneurs • Faible capacité des OPA à assurer l'encadrement • Inquiétude des Egreneurs sur le sort de son personnel d'encadrement
5. Population bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les OPA de la filière • Les producteurs de Coton graine
6. Actions passées ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transfert partiel de l'approvisionnement en herbicides
7. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration participative d'un programme • Collaboration avec les structures extérieures compétentes en la matière
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'état des lieux • Organiser des rencontres • Proposer une stratégie et faire valider la stratégie • Mettre en œuvre le programme
9. Durée d'exécution	2 ans 1 ^{ère} phase (sur 4 ans)
10. Maître d'ouvrage	FIRCA / INTERCOTON / ARECA
11. Maître d'œuvre	A déterminer
12. Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs d'intrants et de matériel / Banques • Partenaires au développement
13. Coût prévisionnel	57 000 000 FCFA
14. Impact sur l'environnement	
15. Source de Financement	FIRCA
16. Charges récurrentes	

Indicateur de réalisation :

- Un programme consensuel de transfert de l'encadrement aux OPA est élaboré 6 mois après le début du projet
- Le programme consensuel est mis en œuvre au plus tard à la fin de la première année de la première phase de 2 ans du programme

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES	
FILIERE COTON	
Programme 2005-2010	
Code action : COTON 2005-2006	Projet : 09/2005-2006
<u>Intitulé du projet</u> : Mise en place d'un mécanisme consensuel de contractualisation et de paiement du coton graine	
1. Orientation	<i>Contribuer à améliorer la production de coton graine en qualité et en quantité</i>
2. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnaliser les rapports entre les partenaires • Crédibiliser les relations contractuelles
3. Description de l'état actuel	<ul style="list-style-type: none"> • Système contractuel actuel contesté par les coopératives et les faïtières • Non respect des dispositions contractuelles
4. Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Divers conflits d'intérêts
5. Population bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs individuels • OPA • Egreneurs • Fournisseurs d'intrants • Autres fournisseurs et opérateurs
6. Actions passées ou en cours	Textes d'harmonisation en cours d'élaboration (ARECA)
7. Stratégie de Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre concertation • Elaboration des chartes de fonctionnement • Mise en oeuvre et évolution des chartes
8. Activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les ateliers • Rédiger les textes • Organiser les ateliers de validation • Sensibiliser les différentes structures concernées • Assurer le suivi - évaluation
9. Durée d'exécution	2 ans
10. Maître d'ouvrage	FIRCA/INTERCOTON/ARECA
11. Maître d'œuvre	A déterminer
12. Partenaires	Institutions nationales et internationales d'appui au service agricole
13. Coût prévisionnel	41 800 000 FCFA
14. Impact sur l'environnement	A déterminer
15. Source de Financement	FIRCA
16. Charges récurrentes	Néant

Indicateur de réalisation :

- Un mécanisme consensuel de contractualisation et de paiement du coton graine est mis en place à la fin de la première année du projet.